



XIII Assises
Européennes
de la Montagne
15 - 16 - 17 - 18 octobre 2024



DÉCLARATION DE PUIGCERDÀ

LES ÉCONOMIES DE MONTAGNE

Assurer un avenir pérenne aux
économies de montagne

Co-construite lors des XIIIèmes Assises Européennes de la
Montagne à Puigcerdà du 15 au 18 octobre 2024

Nous, acteurs de la montagne, réunis à Puigcerdà le 18 octobre 2024, déclarons :

Les économies de montagne reposent sur des secteurs et des acteurs qui constituent le cœur de nos territoires. Ils fournissent des emplois aux communautés locales, des produits et services clés, des services écosystémiques essentiels pour la société dans son ensemble, et préservent le patrimoine culturel et le savoir-faire montagnard. Ces secteurs et leurs chaînes de valeur sont confrontés à de nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux, exacerbés par les contraintes géographiques propres aux zones de montagne.

Pour relever ces défis et faire que nos territoires restent des lieux de vie et de travail attractifs, nous déclarons qu'il est impératif de **façonner des économies de montagne prospères, résilientes et durables**.

Les montagnes vivantes de demain doivent être culturellement riches et socio-économiquement **prospères**. Elles doivent être principalement, mais pas exclusivement, **portées par les secteurs économiques phares** de nos territoires, à savoir l'agriculture et le tourisme, tout en encourageant les efforts des acteurs concernés, en particulier les petits agriculteurs et les PME. Les futures économies de montagne devraient également bénéficier de la transition numérique, qui peut stimuler la création de petites entreprises et de modèles économiques innovants, ainsi que de la transition verte. Cette dernière peut non seulement contribuer à la création d'emplois, notamment en encourageant la **relocalisation de certaines industries de transformation**, mais aussi favoriser une **rémunération juste et efficace des services écosystémiques**, en particulier ceux fournis par le pastoralisme. Enfin, les montagnes de demain doivent **miser sur l'économie sociale**, notamment à travers le modèle coopératif, qui crée des emplois locaux durables, favorise la cohésion sociale et répond aux besoins socio-économiques locaux.

La prospérité des zones de montagne réside également dans leur **résilience face aux différentes crises**, notamment le **changement climatique**, qui touche plus rapidement et plus durement les zones de montagne. Nos secteurs économiques, en particulier l'agriculture, l'industrie et le tourisme, doivent s'adapter à cette nouvelle réalité. Alors que la hausse des températures remet en cause la viabilité à long terme du tourisme d'hiver dans certains massifs, les zones de montagne doivent **être soutenues dans leurs stratégies de diversification**, tout en prenant en compte les risques de maladaptation et les conflits potentiels liés à l'utilisation des espaces et des ressources naturelles. Une attention particulière doit être accordée à **l'emploi dans ces secteurs**, en mettant davantage l'accent sur la formation. Outre la diversification du tourisme, les économies de montagne résilientes nécessitent également une **diversification des activités économiques** sur les territoires. Cela renforcera non seulement leur résistance aux fluctuations économiques, mais aussi aux changements démographiques. À une époque où de nombreuses régions sont confrontées à un déclin démographique et à un manque d'attractivité, en particulier pour la population active, la restructuration des secteurs et la promotion des industries émergentes peuvent créer un **nouveau narratif pour les zones de montagne**. La résilience démographique devrait également être renforcée par d'autres secteurs tels que la Silver Economy et la santé.

Enfin, face aux défis environnementaux de notre siècle, les économies de montagne de demain devront être **résolument durables** et travailler avec et pour la nature. **La transition verte** offre aux montagnes des opportunités concrètes pour développer l'économie circulaire de manière durable. En s'appuyant sur des chaînes de valeur clés des montagnes telles que l'agriculture, notamment l'élevage, et la sylviculture, elle peut valoriser les

ressources naturelles, soutenir une économie plus durable et créer des emplois attractifs. Toutefois, conformément aux principes du développement durable, la transition vers une économie plus verte ne peut se faire sans accorder une attention particulière à la **dimension sociale de la durabilité**. Ainsi, les zones de montagne doivent offrir des **emplois de qualité**, une rémunération équitable et garantir **l'égalité des chances** pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

Dans notre quête d'économies prospères, résilientes et durables, nous défendons l'importance d'un environnement favorable et de **montagnes qui soient des lieux de vie et de travail attractifs**. Nos territoires doivent donc être inclusifs et attractifs pour les travailleurs, faciliter l'accès au foncier et à des logements abordables et de qualité, et favoriser l'émergence d'initiatives socioculturelles et économiques portées par les communautés locales dans des tiers-lieux et des espaces de travail partagés. Cet environnement peut être renforcé par l'approche des Villages Intelligents et les outils d'aménagement du territoire existants, ainsi que par une gouvernance de montagne appropriée qui place les citoyens au cœur de la vie socio-économique.

Afin de rendre nos économies plus prospères, résilientes et durables, nous appelons les institutions européennes, nationales et régionales à :

- **Étendre le champ d'application du Fonds européen pour la transition juste et de la plateforme pour la transition juste** afin de soutenir la transition socio-économique dans les régions montagneuses, où le PIB local repose en grande partie sur le tourisme hivernal et où la stabilité sera gravement affectée par le changement climatique.
- **Prendre davantage en compte les spécificités des zones de montagne** et de leurs économies dans les plans nationaux et régionaux d'adaptation au changement climatique, y compris dans le futur Plan Européen d'Adaptation au Changement Climatique.
- **Garantir une rémunération équitable pour les agriculteurs de montagne** en tenant compte des services écosystémiques fournis par l'agriculture de montagne et de la nécessité d'encourager le renouvellement des générations, grâce à la **mise en œuvre obligatoire de l'indemnité compensatoire de handicap** dans le cadre de la Politique Agricole Commune post-2027.
- **Promouvoir les certifications** qui valorisent les produits de l'agriculture de montagne et encourager l'adoption de la **Mention de Qualité Facultative « produit de montagne »** par l'adoption de logos reconnaissables dans les États membres qui l'utilisent.
- **Rendre les produits de montagne moins chers et plus accessibles** aux consommateurs en introduisant des incitations fiscales sur les produits agropastoraux, en créant des bons pour les communautés locales ou en introduisant des mécanismes de prix garantis pour les producteurs. Au niveau de l'UE, réviser les directives sur les marchés publics afin de faciliter les achats auprès des producteurs locaux et des petits producteurs.
- **Simplifier l'accès des petits producteurs de montagne aux fonds de promotion de l'UE pour les produits de qualité**, par exemple en allouant davantage de fonds aux campagnes ciblant le marché intérieur et en facilitant les études de marché.
- **Reconnaître et promouvoir le rôle des produits de montagne dans les systèmes alimentaires durables et sains** et dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « de la ferme à la table ».

- **Soutenir le développement d'industries de transformation locales** en déployant des mécanismes d'investissement tels que les investissements territoriaux intégrés de la politique de cohésion et en encourageant la coopération avec les parties prenantes des chaînes de valeur existantes.
- **Renforcer le soutien à l'économie circulaire dans les zones de montagne** et à l'utilisation en cascade de la laine et du bois en particulier. Au niveau européen, la **nouvelle loi sur l'économie circulaire** devrait mieux répondre aux défis spécifiques des zones reculées, où la collecte et la transformation sont plus difficiles. Aux niveaux national, régional et local, l'installation d'entreprises de transformation circulaire devrait être facilitée par des infrastructures coopératives partagées et soutenue la production par des marchés publics circulaires.
- **Maintenir un soutien fort à l'économie sociale** et à l'innovation sociale dans les politiques d'orientation économique et de transition écologique, en reconnaissant leur rôle de moteur de résilience et de prospérité.
- **Favoriser une élaboration des politiques mieux intégrée, ancrée dans les territoires, fondée sur la connaissance scientifique**, en développant davantage l'**Observatoire Rural Européen** afin d'y inclure davantage de données au niveau NUTS3 relatives aux conditions-cadres du développement économique, et soutenir la création d'observatoires régionaux similaires dans toute l'Europe.
- **Utiliser l'Observatoire Rural Européen pour collecter des données sur le logement** au niveau NUTS3, y compris

le nombre de propriétés vacantes, le taux d'occupation des propriétés, les fluctuations des prix de l'immobilier et le taux de propriétés mal isolées.

- **Aborder les défis spécifiques des zones de montagne dans la politique du logement**, en particulier dans le cadre du **futur plan de l'Union européenne pour le logement abordable**, en tenant compte du risque accru de déclin démographique et de perte d'attractivité dans les zones rurales où les logements sont de moindre qualité et en promouvant un dialogue constructif et inclusif aux niveaux régional et local.
- **Promouvoir les liens ruraux-urbains** en intégrant l'échelle des zones fonctionnelles socio-économiques dans la planification territoriale.
- **Mettre en œuvre des mécanismes de « test rural » (*rural proofing*)** - au minimum et au mieux de « mountain proofing » - dans l'adoption des politiques européennes, nationales et régionales afin d'assurer la cohérence des politiques publiques dans nos territoires.
- Aux niveaux national, régional et interrégional, **créer les conditions d'une coopération structurée** et d'un apprentissage mutuel entre les zones de montagne confrontées à des défis de développement similaires, par le biais de programmes spécifiques, de stratégies macro régionales ou d'administrations territoriales dédiées.
- **Redoubler d'efforts pour retenir et attirer les talents dans les zones de montagne** et accorder une importance particulière aux jeunes, comme le souligne la Déclaration du Sila pour des montagnes intelligentes.

Enfin, nous, Euromontana, nous engageons à façonner les économies de montagne de demain et à :

- **Renforcer nos relations avec les décideurs politiques régionaux, nationaux et européens** afin d'amplifier la voix des communautés de montagne et de s'assurer que les besoins spécifiques des économies de montagne sont mieux pris en compte dans les politiques publiques.
- **Faciliter l'échange de connaissances** et de bonnes pratiques pour le développement durable des économies de montagne.
- **Développer des projets de recherche et de terrain** qui s'alignent sur les objectifs de la présente Déclaration, notamment en ce qui concerne la transition du tourisme, la promotion des produits de montagne, le soutien au pastoralisme et le développement de l'économie circulaire.
- **Encourager la recherche sur, pour et avec les territoires de montagne** par le biais de NEMOR, le réseau pour la recherche européenne sur la montagne, afin de favoriser les approches économiques interdisciplinaires et de soutenir l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes.
- **Promouvoir le Pacte Rural Européen**, encourager les acteurs de la montagne à agir pour leurs territoires et amplifier la voix des communautés de montagne au sein du Pacte, notamment par l'intermédiaire du groupe dédié à la montagne.
- **Soutenir le futur développement des outils de la Vision à Long Terme de l'Union européenne pour les Zones Rurales** en soulignant les besoins des communautés de montagne afin d'établir les conditions pour des économies prospères, durables et résilientes.
- **Tirer parti de Année Internationale des Parcours et des Éleveurs en 2026** pour promouvoir la continuité et la durabilité de l'élevage pastoral et extensif dans les zones de montagne, pour donner une voix aux besoins des acteurs pastoraux et pour élaborer des solutions politiques adéquates.
- **Explorer les utilisations et les avantages des technologies numériques** pour les économies de montagne, y compris les nouveaux outils issus de l'intelligence artificielle.



www.euromontana.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !
@Euromontana

